

Ententes de principe - Développements de la négociation

(par Michel Picard, président APPA, pour le Comité exécutif)

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, les membres du comité exécutif et des conseils syndicaux tiennent à vous souhaiter une belle et bonne année 2016, qui verra tous vos vœux se réaliser et qui inclura santé, bonheur et succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Que de chemin parcouru depuis la rentrée scolaire ! Nous avons tous ensemble profité des mois d'automne pour tisser des liens de mobilisation solides à travers l'ensemble des lieux de travail des deux commissions scolaires représentées par l'APPA. Et c'est tout à votre honneur, car cette mobilisation, qui a fait l'envie de bien d'autres secteurs, a été visible lors de chacune des journées d'action auxquelles nous vous avons conviés. Sachez que ces actions ont eu des répercussions, car elles ont non seulement permis de faire reculer les représentants patronaux sur leurs demandes qui faisaient éclater une partie des assises de la convention collective, mais ont aussi permis d'augmenter les offres salariales.

Ainsi, des ententes de principe ont été conclues à la table sectorielle le 29 novembre et à la table centrale le 17 décembre. Nous vous rappelons que ce sont des ententes de principe et que ce sont les assemblées générales des syndicats locaux qui ont le pouvoir de les accepter ou de les rejeter. Et que cette acceptation (ou ce rejet) se fait à la double majorité : majorité de membres et majorité de syndicats qui se prononceront pour ou contre ces ententes. Présentement, plusieurs informations/désinformations circulent sur les médias sociaux et il est difficile pour tous de s'y retrouver afin de départager ce qui est vrai du faux. Afin d'être en mesure de vous donner l'heure juste sur le résultat

des négociations, nous tiendrons prochainement une assemblée générale au cours de laquelle les ententes de principe y seront présentées et expliquées afin de comprendre d'où les négociations ont « décollé » et à quel endroit elles ont « atterri ». Les membres présents auront tout le loisir de poser des questions afin de comprendre les tenants et aboutissants de ces ententes. Les membres présents auront alors à voter sur l'acceptation ou le rejet de ces ententes. Comme cette assemblée risque d'avoir une durée de plusieurs heures, nous avons opté pour la tenir un dimanche dans un grand amphithéâtre afin d'éviter de la terminer tard dans la nuit si elle était tenue en semaine.

Par ailleurs, à l'intérieur de l'entente de principe de la table centrale, on y fait référence aux relativités salariales qui touchent l'ensemble des corps d'emploi de la fonction publique provinciale. Comme chaque cas de personne salariée est unique, il ne sert à rien d'appeler à l'APPA afin de connaître vos taux, car avec plus de 5000 membres à répondre, nous aurions besoin de plusieurs semaines (mois) afin de répondre à tous. Attendez plutôt au 11 janvier prochain, car un simulateur sera accessible à l'adresse internet suivante (<http://entrenosmains.org/project/relativite>) afin de vous indiquer dans quelle situation vous vous retrouvez.

Vous recevrez prochainement une convocation officielle qui vous donnera les grandes lignes (date, lieu, ordre du jour) de l'assemblée générale à laquelle vous serez conviés. Ce sera un rendez-vous à ne pas manquer et nous vous y attendrons en grand nombre!

Solidarité!



Party des fêtes 2015

Gagnants des prix de présence



Marche nationale
du 9 décembre

piquetage du
9 décembre



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

